

Programme de Tarifs de Rachat Garantis (FiT) pour l'Ontario

Document d'information

- Le programme Ontarien de tarifs de rachat garantis (FIT) pour la production d'énergie renouvelable est une des pièces-clé de la Loi provinciale sur l'énergie verte. Le gouvernement provincial a lancé ce programme en Septembre 2009, et l'Office de l'Électricité de l'Ontario (OPA) accepte des demandes depuis le 1er Octobre, 2009. C'est le premier programme de cette envergure en Amérique du Nord qui couvre toutes sortes de projets d'énergie renouvelable par une série de barèmes tarifaires pour rachat garantis.
- Le programme comprend un classement dénommé MicroFit, conçu pour encourager les propriétaires particuliers, les entreprises et d'autres secteurs sociaux à produire de l'énergie renouvelable avec les projets de 10 kilowatts (kW) ou moins. MicroFit est conçu pour simplifier et pour accélérer la création de projets énergétiques à petite échelle et pour les faire démarrer aussi tôt que possible.. Le classement FIT du programme a été conçu pour des projets de plus de 10 kW.
- D'après les termes du programme, quel que soit le classement (FiT ou MicroFit), le prix payé pour la production d'énergie renouvelable varie selon la source énergétique de chaque projet et prend en compte la taille de l'investissement requis pour mettre un tel projet sur pied:

Barème des prix, selon la technologie		
Gaz souterrain 10.3¢ - 11.1¢/kWh	Biogaz 10.4¢ - 19.5¢/kWh	Hydro 12.2¢ - 13.1¢/kW
Biomasse 13.0¢ - 13.8¢/kWh	Éolienne 13.5¢ - 19¢/kWh	Photovoltaïque 44.3¢ - 80.2¢/kWh

- Dans le cadre du programme, les participants sont assurés de recevoir un prix fixe pour l'électricité qu'ils produisent. Les contrats FIT et MicroFit ont une période de validité de 20 ans. Exceptionnellement, les contrats pour les projets hydrauliques sont valables pour 40 ans.
- Les exigences qui concernent le contenu domestique des projets (FIT ou MicroFit) ont pour but d'aider à soutenir la création de 50.000 nouveaux emplois « verts » en Ontario. Les projets MicroFit permettront de créer de nouvelles entreprises locales et des emplois « verts ». L'accroissement de la demande pour des technologies et pour du matériel de production d'énergie y compris panneaux solaires, éoliennes, biomasse et turbines hydrauliques sera un facteur économique important. La demande augmentera aussi pour tout Ontarien qualifié pour concevoir, construire, installer, exploiter et entretenir ces technologies.
- Actuellement, environ 1.300 MW d'électricité renouvelable sont en service en Ontario, sans compter les grands projets hydroélectriques, assez pour alimenter plus de 300.000 foyers - soit une ville de la taille de Windsor.
- L'Ontario est le leader canadien en matière de capacité éolienne et photovoltaïque solaire. La province est à la fois le siège de la plus grande ferme éolienne et du plus grand parc solaire du Canada. Du reste, l'Ontario est déjà parmi les 10 premières régions solaires du Canada et des États-Unis, classé au dessus d'autres endroits ensoleillés comme la Floride et le Texas.

Demandes MicroFit

- Les premières 700 offres conditionnelles du programme MicroFit ont été émises le 16 décembre 2009.
- En date du 8 Mars 2010, plus de 180 projets ont été connectés au réseau et s'apprêtent à recevoir leur premier revenu pour l'électricité produite.
- L'OPA a reçu des demandes MicroFit de tous les coins de la province, de Windsor à Thunder Bay. Les régions qui ont connu le plus grand nombre de demandes sont celles de Chatham-Kent, Toronto et Ottawa.
- En date du 8 Mars 2010, l'Office de l'Électricité de l'Ontario (OPA) a reçu plus de 6000 demandes au programme MicroFit. L'OPA est en cours d'analyser et de vérifier ces demandes
- La Répartition des demandes au programme MicroFit reçues en date du 8 Mars 2010 suit

Source énergétique	Nombre de demandes	Capacité (Kw)
Photovoltaïque (PV)	6,114	54,299.4
Éolienne	40	305.4
Biomasse renouvelable	11	93
Gaz souterrain	6	52.4
Hydro	4	16.9
Biogaz	1	9.6
Total	6,176	54,777

- En date du 8 Mars 2010, l'Office de l'Électricité de l'Ontario (OPA) a émis près de 2000 offres à des candidats au MicroFit, à condition que ceux-ci obtiennent de leur société locale de distribution l'approbation de se brancher au réseau d'électricité.
- Une fois l'accord obtenu de leur société locale de distribution et le contrat dûment signé, le délai nécessaire aux demandeurs pour commencer à produire de l'énergie ne dépend que de l'état de préparation de chaque projet.
- MicroFit est un programme actif dont les demandes continuent d'être acceptées. Une fois que les demandes en cours de traitement seront complétées, l'Office de l'Électricité de l'Ontario (OPA) prévoit un temps d'exécution de 30 jours pour les demandes MicroFit.
- Des renseignements détaillés sur le processus de demande au MicroFit et sur les règles du programme sont disponibles sur le site de l'OPA

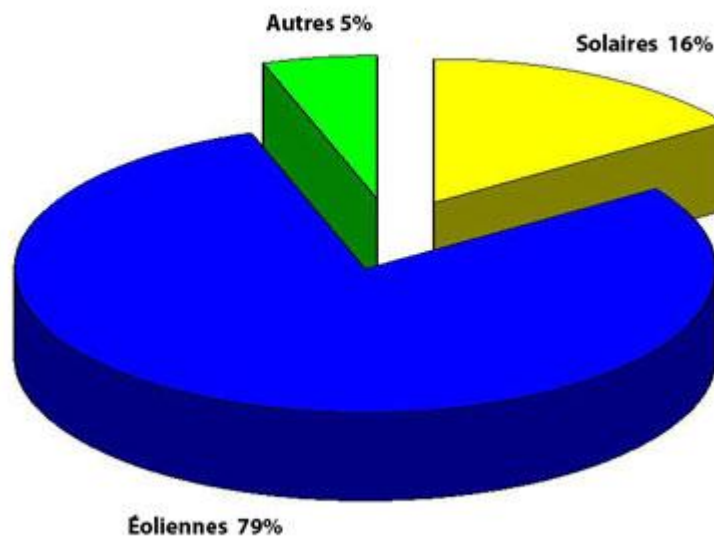
Projets FiT exempts d'exigences capacitaires

- Le premier groupe parmi les 510 contrats FIT exempts d'exigences capacitaires ont été émis le 10 Mars, 2010.
- Le fait que ces projets sont exempts d'exigences capacitaires signifie qu'ils peuvent être développés sans effet contraire sur le système de transmission ou de distribution, et peuvent donc suivre un processus de connexion accéléré.
- En date du 1er décembre 2009, l'Office de l'Électricité de l'Ontario (OPA) a reçu et accepté 956 demandes au programme FIT. 510 de ces projets ont une taille entre 10 et 500 kilowatts et sont exempts d'exigences capacitaires.

FIT Launch Applications - Capacity Allocation Exempt			
Energy Source	Number of Applications	Capacity (MW)	Percentage of Total
Biogas	9	4.1	3.7
Ground-Mounted Solar PV	6	1.9	1.6
Landfill Gas	0	0.0	0.0
Off-Shore Wind	0	0.0	0.0
On-Shore Wind	3	1.0	0.9
On-Farm Biogas	11	2.2	2.0
Renewable Biomass	1	0.3	0.2
Rooftop Solar PV	476	101.8	90.8
Water	4	0.9	0.8
TOTAL	510	112.2	100

- L'OPA estime qu'il y a environ une marge de 2.500 mégawatts sur le système de transmission disponible pour l'intégration de projets d'énergie renouvelables de plus de 500 kilowatts. L'OPA continue d'analyser et de vérifier chaque demande, mais accorde une priorité plus élevée aux projets sur le point d' « empoigner la première pelletée »
- Le premier groupe de demandes FIT est hiérarchisé en fonction de critères précis pour déterminer quels sont les projets les plus viables et sur le point d' « empoigner la première pelletée », qui pourraient donc être les premiers à démarrer. Une demande au programme FIT nécessite un examen beaucoup plus étendu par l'OPA, par la société de distribution locale, par la compagnie de transmission et par l' IESO. Pour faire face au grand nombre de demandes, l'OPA a redéployé ses ressources pour compléter la tâche.
- En Mars, l'OPA a commencé à offrir des contrats FIT, en commençant par des projets exempts d'exigences capacitaires (10 à 500 kW), et continuera au cours du mois d'avril avec le reste des projets FIT.

Demandes au programme FIT en cours d'analyse



Expansion du réseau de transmission

- 1500 MW de capacité de transmission supplémentaire sera mise en service grâce aux lignes Bruce-Milton d'Hydro One dont la construction est actuellement en cours.
- Tout projet qui, bien qu'économiquement viable, ne réussit pas à obtenir un contrat, sera réexaminé une fois que l'augmentation en marge utile pour connexion au système de transmission sera approuvée ou disponible. L'OPA déterminera cette viabilité grâce à un test de connexion et une étude économique. Cet examen sera entrepris tous les six mois, suivant un roulement cyclique, et couvrera toute la province. Le calendrier de ces examens sera développé dans le cadre du processus de suivi.
- L'Ontario est au milieu d'un ambitieux programme d'expansion et de renouvellement des lignes de transmission provinciales. Vingt projets de transmission ainsi que plusieurs investissements dans le réseau de distribution ont été annoncés en Septembre dernier. Ils sont censés assurer la disponibilité d'une marge suffisante pour accommoder la production d'énergie renouvelable due au FIT et à la loi sur l'énergie verte. Ces projets représentent un investissement possible d'environ 2,3 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, et engendrerait environ 20.000 emplois. Ils incluent des travaux sur les lignes de base qui forment l'infrastructure du réseau de transport, et sur les lignes dédiées aux programmes. Hydro One Networks est à la tête de ces initiatives d'expansion du réseau de transmission
- La planification pour des améliorations de six principaux réseaux de base a déjà commencé, y compris une ligne nord-sud de Sudbury à Barrie, une ligne de Barrie à la région métropolitaine de Toronto et une ligne est-ouest de Nipigon à Wawa. En plus des bienfaits qui découlent de la mise en service de projets d'électricité à source renouvelable, ces améliorations importantes renforceront la fiabilité du système de transmission de l'Ontario et contribuera à favoriser le transfert d'énergie vers tous les coins de la province.